

La Maison-Dieu, 143, 1980, 107-123

Jean EVENOU

LES PRIÈRES D'INTERCESSION

QUAND parut la première édition de *Prière du Temps présent* en 1969, l'une des nouveautés les plus appréciées de ce livre provisoire de l'Office en français fut sans nul doute l'introduction dans la structure de l'Office du matin et du soir des prières d'intercession.

A vrai dire, ce n'était pas une nouveauté absolue. L'ancien *Breviarium Romanum* contenait bien au même endroit, entre le cantique et l'oraison conclusive, des *preces*, débutant par le *Kyrie*¹, se prolongeant dans une série de versets bibliques et de quelques intentions, et aboutissant à l'oraison du jour². Les règles de l'office, qui réservaient ces *preces* à des jours de pénitence, la prescription de réciter à genoux les *preces feriales* donnaient à cette forme de prière une allure nettement pénitentielle et un caractère exceptionnel. Leur libellé identique d'un jour à l'autre ajoutait encore à leur caractère adventice³.

1. La règle de S. Benoît semble bien réduire la prière litanique au *Kyrie eleison* (9, 12, 14).

2. On trouvait en outre à Prime deux séries de *preces*, de même facture, l'une dite *preces dominicales* (7 versets), l'autre *preces feriales* (19 versets), et aux autres petites heures une autre série brève (3 versets), toujours précédées du *Kyrie* et du *Pater* (et, en outre, du *Credo*, à Prime).

3. Le Code des Rubriques de 1960 avait encore accentué le caractère

Quand le Consilium chargé d'appliquer la Constitution sur la Liturgie décida d'insérer des prières d'intercession à Laudes et à Vêpres, la question se posa de la structure et du style qu'il convenait de leur donner : « les formes nouvelles » pourraient-elles « sortir des formes déjà existantes par un développement en quelque sorte organique », comme le demandait la Constitution *Sacrosanctum Concilium*, n. 23 ? Il apparut vite qu'il fallait créer du nouveau. Les premiers essais de rédaction en 1968 proposaient un double choix ⁴.

Une première série s'ordonnait autour de versets et de répons puisés en grande partie dans les psaumes, mais aussi dans d'autres passages de la Bible, dans des textes patristiques et des documents ecclésiastiques ; certains même étaient des créations. L'allure des *preces* se rapprochait donc beaucoup des versets qui terminent le *Te Deum* et des *preces* du bréviaire romain. Restait à voir si un tel procédé de centonisation qui faisait se succéder versets psalmiques et passages de *l'Imitation de Jésus Christ* ou de l'Antiphonaire de Bangor pouvait, jour après jour, alimenter la prière de l'homme d'aujourd'hui. Du seul point de vue stylistique, la nécessité de revenir chaque matin à l'aspect de louange et de bénédiction, chaque soir à la supplication pour les différentes catégories de fidèles et les besoins du monde risquait de provoquer un effet de monotonie conduisant à la saturation. La formulation, qui ne comportait pas de refrain, supposait par ailleurs que chacun ait en main le texte de ces *preces*.

Une deuxième série se composait de phrases plus longues suivies d'un refrain par tous. Dans cette voie, *l'Office de Taizé* (1967) offrait un exemple déjà expérimenté avec succès. Sur les 56 formules proposées de ce genre, 16 provenaient d'ailleurs de cet office, autant que de l'Écriture Sainte. Le refrain permettait une participation de toute la communauté, sans rendre nécessaire d'avoir le texte en main. La longueur des intentions était ressentie toutefois comme un risque d'alourdissement.

exceptionnel et pénitentiel des *preces* en les supprimant totalement aux petites heures, y compris à Prime, et en ne les conservant à Laudes et Vêpres que les mercredis et vendredis de l'Avent et du Carême, ainsi qu'aux Quatre-Temps.

4. *Schemata*, n. 243, *De Breviario*, 58, pp. 14-36.

Enfin, c'est vers cette seconde série que le travail s'est orienté, dont on peut suivre le développement et les remaniements au cours des années 1968-1969⁵. En vue de procéder à une expérimentation plus développée, le Consilium publiait *ad instar manuscripti* un corpus complet : *Preces ad laudes matutinas et ad vespas Officii divini instaurandi*⁶.

L'expérimentation devait aboutir à l'établissement d'un texte définitif, tel qu'on le trouve désormais dans *Liturgia Horarum*. Travail considérable, tant par l'ampleur des textes à pourvoir que par le peu de temps dont on disposait : il fallait créer une double série de *preces* pour chaque jour des quatre semaines de répartition du psautier et en composer d'autres pour l'Avent, le temps de Noël, le Carême, le Temps pascal, les principales fêtes, les communs : soit un total de 1 257 numéros dans le fascicule de *preces* de 1969.

LE PREMIER TEXTE FRANÇAIS⁷

L'édition de *Prière du Temps présent* anticipait sur la parution de *Liturgia horarum*⁸. Le texte des intercessions a donc dû être élaboré en français à partir d'un état provisoire et incomplet du texte latin. C'est en partie ce qui explique certaines insuffisances rapidement relevées.

Ainsi, chaque matin de la première semaine, l'intercession débutait par la même introduction :

5. *Schemata*, n. 277, *De Breviario*, 69; *Schemata*, n. 298, *De Breviario*, 76.

6. *Schemata*, n. 348, *De Breviario*, 92, Typis polyglottis Vaticanis, MCMLXIX, 132 p.

7. Pour une première approche de la réflexion en France sur le sujet, cf. F. MORLOT, « Les « *preces* » des laudes et des vêpres », LMD 96 (1968), 57-62. L'article est suivi des premiers essais de « prières pour les laudes et les vêpres au temps ordinaire », pp. 62-89. — M.C. de BOURMONT, « Fonction et expression des prières d'intercession », LMD 105 (1971), 134-149. L'article présente quelques essais de réalisation, pp. 146-148.

8. On sait que, par faveur spéciale du Pape Paul VI, les pays francophones ont pu publier dès 1969 cette édition provisoire de l'office renouvelé, avant la dernière mise au point et la publication de l'édition typique latine *Liturgia Horarum* (1971).

« Prions Dieu le Père tout-puissant qui écoute toujours avec bonté la supplication de ses enfants, et bénissons-le. »

Ou chaque soir de la deuxième semaine :

« Supplions Dieu notre Maître qui exauce la prière des humbles et disons avec foi. »

Ou chaque matin de la quatrième semaine :

« Faisons monter notre prière vers le Dieu de bonté en disant avec foi. »

Quelle que soit la justesse de chacune de ces formules, leur retour régulier chaque jour ne pouvait être que lassant : une phrase qui devait être une invitation à la prière, un appel à un sursaut d'attention, devenait une formule purement rituelle.

La fidélité assez stricte au modèle latin n'était pas non plus sans influencer sur une présentation française parfois peu heureuse : la répartition de chaque intention en deux sections analogues à une séquence verset-répons ne répondait pas toujours au sens obvie de la phrase et souvent n'était pas homogène d'une intention à l'autre. Un exemple, l'intercession du matin pour le dimanche de la première semaine : après l'introduction, déjà indiquée et qui reviendra toute la semaine (« Prions Dieu... ») et le R/ « Tu es béni, Seigneur, éternellement », elle comporte quatre phrases dont la disposition laisse à désirer :

Créateur du monde,
nous accueillons dans l'action de grâce
ce jour que ta bonté nous accorde
— en faisant mémoire de la Résurrection de ton Fils.

Que ton Esprit Saint nous enseigne aujourd'hui la volonté,
— que ta Sagesse nous conduise à tout instant.

Fais-nous participer joyeux à l'assemblée de ce dimanche,
— à la table où tu nous donnes la Parole et le Corps de ton Fils.

Nous voici, Seigneur, devant toi,
— pour rendre grâce de tes innombrables bienfaits.

Le texte français suit de près le texte latin, à cette différence près — mais elle est grande — qu'en latin la prière s'adresse au Christ et en français au Père.

La difficulté ressort de la structure des phrases : si, comme le suggère la typographie et comme le prévoit la Présentation générale⁹, chaque intention est dialoguée entre le président et l'assemblée, l'enchaînement se fait mal. Et si l'on se contente d'une récitation de l'ensemble par un seul, coupée seulement de temps de silence, la prière d'intercession prend, qu'on le veuille ou non, l'allure d'une ample collecte, et la juxtaposition d'une oraison par-delà le Notre Père ne peut apparaître que comme un doublet.

Il était donc important de revoir la rédaction de ces *preces* pour les rendre mieux aptes à porter la prière aussi bien individuelle que communautaire¹⁰.

L'INTRODUCTION

C'était la partie la plus faible, parce que la moins variée, de l'ancien livre de l'Office. La révision menée pour la publication de la *Liturgie des Heures* s'est inspirée des introductions de *Liturgia Horarum*.

A qui s'adresse-t-on ?

L'introduction précise d'abord la personne divine à qui l'on va s'adresser : « Rendons grâce au Père... », « Bénissons le Christ... ». « Dans l'attente de l'Esprit consolateur, nous supplions... », « Pour rendre gloire au Père, au Fils et à l'Esprit... ». Cette précision n'est pas sans importance : la prière chrétienne ne s'adresse pas à un Dieu impersonnel et flou, mais à « quelqu'un parmi nous ».

Le mouvement de la prière chrétienne se trouve fort bien exprimé par l'introduction suivante : « Par le Fils, et dans

9. I.G.L.H., n. 193.

10. Cf. I.G.L.H., n. 191.

l'Esprit, adressons notre prière au Père qui nous aime» (2^e semaine, mardi matin).

Si ce mouvement est traditionnel avant tout dans les prières présidentielles, la liturgie latine ne se refuse pas à une prière qui s'adresse au Fils, au Saint Esprit, et même à la Trinité. C'est même le cas le plus fréquent de la prière litanique. C'est aussi le cas des intercessions. Le tableau suivant indique dans quelles proportions les intercessions s'adressent à telle personne divine¹¹. La proportion s'établit ainsi globalement : la prière est adressée au Père 100 fois pour 250 fois au Fils.

Dans les quatre semaines du psautier :

A la Sainte Trinité : 3	(<i>Liturgia Horarum</i> : 1)
Au Père : 24	(L.H. : 21)
Au Fils : 29	(L.H. : 34)

Pendant l'Avent :

Au Père : 10	(L.H. : 12)
Au Fils : 48	(L.H. : 46)

Au Temps de Noël :

Au Père : 8	(L.H. : 10)
Au Fils : 37	(L.H. : 35)

Pendant le carême :

Au Père : 33	(L.H. : 29)
Au Fils : 57	(L.H. : 63)

Au Temps pascal :

Au Père : 26	(L.H. : 34)
Au Fils : 79	(L.H. : 71)
Au Saint-Esprit : 1	

11. Entre () le chiffre correspondant dans *Liturgia Horarum*.

L'introduction oriente aussi vers une attitude de prière : « Levons les yeux... et demandons ». « Que la Parole de Dieu suscite notre prière. » « Contemplons l'Agneau vainqueur... » « Unis à tous les chrétiens, invoquons... » « Dans l'humilité et la confiance, prions... » L'adoration, l'action de grâce s'entremêlent à la demande, dans un climat de confiance, de joie, d'ouverture du cœur.

L'introduction se présente sous forme de monition : « Dieu est notre espérance ; il est notre secours. Supplions-le. » « A l'heure où le Christ souffrit sur la croix, nous prions pour les membres souffrants de son Corps. » Parfois, elle est déjà prière : « Toi seul peux faire qu'un homme soit juste, aussi nous te prions humblement. » Il arrive plus d'une fois — ne serait-ce que pour éviter une trop grande rigidité dans la structure — que ce qui était monition en latin se mue en invocation en français :

Verbum aeternum per velamen carnis suae ostendit viam novam et viventum ad caeleste sanctuarium. Humiliter ab eo petamus :

Verbe éternel, manifesté dans la chair, tu es pour tout homme le chemin qui conduit vers le Père, nous t'en supplions :

Parfois, c'est le refrain lui-même qui fera office d'introduction : « Entends le cri des hommes monter vers toi, Seigneur. » Quelle que soit sa forme, le rôle propre de l'introduction est ainsi d'amener à porter un regard contemplatif sur le mystère de Dieu révélé en Jésus Christ et irradié au long des jours de l'année, sur l'action de Dieu sur la terre et l'œuvre qu'il nous confie ; et de conduire l'orant de la contemplation à la louange, de la louange à la supplication confiante.

LE REFRAIN

Le refrain, réponse collective aux intentions de la prière, doit être bref pour pouvoir être mémorisé et repris aussitôt ; il doit être adapté et à l'introduction et aux intentions ; il doit pouvoir

être chanté ; il doit être varié, pour éviter la monotonie. Il va du *Kyrie, eleison*, le refrain le plus fondamental dans la tradition, à des appels ou des acclamations plus prégnants pour tel jour : « Souviens-toi que nous sommes poussière », le mercredi des cendres ; « Fils de David, sauve-nous », le dimanche des rameaux. La diversité des refrains peut se mesurer au répertoire des quatre semaines du Temps ordinaire : 90 formules¹².

La plupart du temps, le refrain exprime une demande :

« Viens, Seigneur, ne tarde pas.
Verbe de Dieu, sois notre force.
Roi de gloire, exauce-nous.
Rassemble-nous dans ton amour. »

Souvent aussi, la louange domine, éclatant en acclamation :

« Béni sois-tu, Dieu de miséricorde !
Nous t'adorons, Emmanuel !
Toi, le seul Saint, toi, le seul Seigneur !
Amen ! Amen ! Alleluia ! »

Il arrive même que le refrain ne s'adresse pas directement à Dieu, qu'il exprime louange ou demande :

« Joie au ciel, exulte la terre !
Notre âme exalte le Seigneur.
Voici la demeure de Dieu chez les hommes.
Que la Vierge bénie intercède pour nous.
Anges du Seigneur, bénissez le Seigneur ! »

Le refrain suppose un groupe en prière. Rien n'empêche de le supprimer dans une récitation privée de l'Office. Dans une récitation collective, s'il devait désamorcer ou banaliser le contenu des intentions, mieux vaudrait le supprimer aussi, et le remplacer par du silence. Mais ce serait laisser perdre une partie de sa valeur à la prière de louange ou d'intercession que

12. On en trouvera le texte, dans l'ordre alphabétique, avec une mélodie dans le *Chant des Heures*, I, les quatre semaines du Temps ordinaire. Document Eglise qui chante, n. 7 (184, supplément).

de ne pas favoriser la mise en place de cet élément qui rassemble toutes les voix dans un même cri et qui, par sa répétition même, exprime l'aspect insistant et quasi incantatoire de la prière. Nul doute aussi que le répertoire présenté jour après jour dans l'office puisse avantageusement servir d'exemple et renouveler le chant des refrains de la prière universelle à la messe.

LES INTENTIONS

Leur structure

Les intentions se présentent dans la Liturgie des Heures sous une forme différente de la prière universelle à la messe. Celle-ci est dérivée de la litanie romaine ancienne (*Deprecatio Gelasii*, prières solennelles du Vendredi Saint) et de la litanie byzantine, où les intentions sont prononcées par le diacre sous forme de monitions à l'adresse des fidèles (*Oremus pro...*), ceux-ci intervenant ensuite par une réponse commune et stéréotypée (*Te rogamus, audi nos*). Dans l'office, sauf exception, ce rôle du diacre disparaît, car il a fallu prévoir que les prières d'intercession puissent être dites aussi bien dans la célébration privée que dans la célébration publique. Les intentions ne sont donc plus du type : « Prions pour », mais elles s'adressent directement à Dieu : « Donne-nous... Apprends-nous... Souviens-toi... » Elles sont prévues pour s'enchaîner directement au refrain et, dans plusieurs cas, il sera difficile de se priver de la réponse, quand intention et refrain forment une seule phrase :

Toi qui guéris la fille de la Cananéenne,
R/ Souviens-toi que nous sommes poussière.

Pour qu'il réveille les morts au jour du jugement,
R/ O Seigneur, envoie ton Esprit.

Sur ceux qui te connaissent et ceux qui te cherchent,
R/ O Seigneur, envoie ton Esprit.

Le langage

Les rédacteurs ont cherché un vocabulaire qui évite les expressions à la mode, qui demain seraient jugées désuètes, les qualificatifs pieux mais affadissants, sans être sûrs d'avoir toujours échappé au « jargon de Canaan ».

D'autres pièges étaient encore à éviter : la place n'est pas dans ce domaine à l'expression d'idéologies, quelles qu'elles soient, mais à une ouverture aux besoins des hommes. Si Dieu est celui qui assure le vouloir et l'agir, si sans le Christ nous ne pouvons rien faire, il y a une manière de prier qui paraît évacuer la responsabilité humaine : on a veillé ici à ce que l'action de Dieu soit demandée et attendue comme venant de lui-même, mais passant par le canal du cœur des hommes : « Toi qui entends le cri du malheureux, garde-nous d'être sourds aux appels de détresse. » (3^e semaine, samedi soir). Il faut aussi que personne ne s'isole de la catégorie pour laquelle on invite à prier : quand on appelle Dieu « libérateur des prisonniers, (...) lumière des aveugles, richesse des pauvres, pain des affamés, ami des hommes », comment chacun ne pourrait-il se sentir lui-même prisonnier, aveugle, pauvre, affamé, homme, pour crier vers Dieu, avec tous les autres : *Kyrie eleison* ? (1^{re} semaine, vendredi soir).

Pour laisser place en outre à l'événement imprévu, à l'actualisation propre à chacun ou à chaque communauté, à la poussée de l'Esprit, un espace est toujours prévu pour des intentions libres. Il est seulement à souhaiter que l'expression de ces intentions s'harmonise avec les précédentes et avec la réponse de tous.

Un ressourcement biblique

La recherche d'homogénéité regarde autant le fond que la forme. L'inspiration des intentions est résolument biblique, ce qui leur donne souvent une simplicité et une profondeur où l'on aimera puiser, sans épuisement. Chaque dimanche de Carême, le matin, les étapes de la marche vers Pâques sont évoquées comme une marche à la suite du Christ, « ami des hommes,

assailli par la tentation..., transfiguré sur la montagne..., source vive..., lumière du monde..., vainqueur de la mort... »

Ce sont les gestes du Christ dans l'Évangile qu'aujourd'hui nous lui demandons de refaire pour nous : « Toi qui guéris la fille de la Cananéenne, ... qui renouvelles la chair des lépreux, ... qui délivres les possédés... qui t'assieds à la table des pécheurs... » (mercredi des cendres)

Ce sont les paroles du Christ qui de nouveau doivent résonner en nous : « Tu as dit : Vous êtes le sel de la terre... Aimez vos ennemis... Soyez parfaits... » (jeudis de carême.)

Ce sont les cris d'appel et de détresse des pauvres dans l'Évangile que nous prenons à notre compte : « Viens à notre aide, nous périssons. Dis seulement une parole, et nous serons sauvés. Si tu le veux, tu peux nous guérir... » (jeudi après les cendres). Car nous nous reconnaissons en eux : « Nous voici devant toi comme le fils qui a dilapidé l'héritage, ... comme la pécheresse accusée, ... comme Zachée le publicain... comme la femme de Samarie, ... comme Jean au Calvaire... » (Vendredis du carême.)

C'est l'imitation de Jésus Christ que nous demandons pour nous : « Il a proclamé la Bonne Nouvelle, il a passé parmi nous en faisant le bien. Il a nourri les foules au désert... » (jeudis de carême).

Les personnages de l'enfance de Jésus nous demeurent présents : Jean le précurseur, Joseph, Siméon, Zacharie (1^{er} et 2^e dimanches de l'Avent). La figure de Marie est évoquée, non seulement à ses fêtes, mais aussi aux temps de l'Avent et de Noël, la veille de la Pentecôte, et trois samedis sur quatre au temps ordinaire, le matin : cette évocation à travers les scènes de l'Évangile et des Actes fait écho à l'orientation profonde de la prière traditionnelle de Rosaire.

Les scènes pascales aussi revivent sous nos yeux : le tombeau vide, les apparitions aux femmes, le repas au bord du lac (mardis de Pâques).

Les béatitudes gardent leur actualité (1^{re} semaine, samedi matin) : « Tu invites à la pauvreté des cœurs... Tu consoles ceux qui pleurent... » (4^e semaine, lundi matin). L'Évangile, c'est aujourd'hui.

Les autres écrits du Nouveau Testament trouvent un écho

plus diffus, mais décelable en bien des endroits ; et l'intercession du matin de l'Épiphanie est structurée par 1 Tim. 3, 16¹³.

L'Ancien Testament est moins souvent évoqué que le Nouveau, mais il n'est pas absent, car les « *mirabilia Dei* » sont encore pour nous : dans la ligne même des improprès du Vendredi Saint, c'est le Christ qui était déjà présent au peuple élu dans la nuée lumineuse, la voix de Moïse, le don de la manne, l'eau jaillie du rocher, et qui aujourd'hui encore éclaire, enseigne, nourrit et abreuve son peuple (jeudis de Pâques, matin).

Du neuf et de l'ancien

A côté de la Bible, le trésor de la prière chrétienne à travers les âges a permis de relier notre prière d'aujourd'hui à celles d'autres temps : la prière de S. Clément (cf. *1^a Clementis*, 59, 2-4) se retrouve le lundi de la 3^e semaine, matin et soir. La grande *Deprecatio Gelasii papae* a inspiré les intercessions du jeudi de la 4^e semaine, qui gardent quelque chose des qualités littéraires et rythmiques de l'original et sa vision catholique de la prière : « Prions avec foi le Père tout puissant, prions Jésus, le Fils unique, prions le Saint Esprit de Dieu »¹⁴.

Les deuxième et troisième parties des litanies des saints ont fourni les éléments des intercessions du mardi soir et du samedi matin de la 4^e semaine ainsi que du dimanche matin de la 2^e semaine. La litanie habituelle de la liturgie byzantine a conservé jusqu'à son allure diaconale (mercredi soir de la 1^{re} semaine et mercredi matin de la 2^e semaine). Les litanies latines plus récentes du Saint Nom de Jésus ont servi de modèle le 26 décembre (soir), le 2 janvier (matin), et celles, modernes, du Sacré-Cœur, les intercessions prévues pour cette fête. La

13. Le mardi de la 1^{re} semaine, l'intercession s'inspire de la lecture brève qui précède. On peut trouver d'autres essais de prières litaniques d'inspiration biblique pour les différents temps de l'année, par exemple dans L. DEISS, *Prières bibliques*. Paris: Levain, 1977.

14. On pourra comparer le texte actuel avec l'original latin, par exemple, in : P. DE CLERCK. *La « prière universelle » dans les liturgies latines anciennes*, Münster Westphalen, 1977, 170-173, et avec les premières adaptations françaises : fiches de chant B 19 (1953) et B 41 (1961).

séquence *Veni, Sancte Spiritus* est la source de la prière litanique de la veille de la Pentecôte. On sera heureux de retrouver également l'esprit franciscain de la prière dite de S. François, même s'il n'est plus possible de la lui attribuer (samedi matin de la 2^e semaine). Le lundi et le mercredi saints, c'est une oraison psalmique (sur le ps. 68) du *Psautier liturgique* qui est reprise sans changement et qui donne une très belle litanie du Christ aux outrages¹⁵.

Ces sources anciennes ou plus récentes n'ont généralement pas été reprises telles quelles mais adaptées à leur nouvel usage et à notre temps. C'est ainsi que la prière du pape Gélase a subi l'influence de Vatican II : on y prie désormais « pour les fils d'Israël, pour les musulmans, et les hommes de toutes religions ». Ainsi encore la mention des enfants mal aimés, des vieillards délaissés, des intoxiqués, des désespérés, le vendredi de la 7^e semaine de Pâques. Il y a là une actualisation de la prière de l'Eglise qui n'est pas négligeable.

La forme litanique

Par la brièveté de ses éléments, la fréquence de la réponse, l'allure incantatoire du procédé répétitif, la litanie est la forme la plus populaire de la prière commune¹⁶. Il aurait été dommage de perdre cette valeur. Mais il faut reconnaître qu'elle est bien camouflée dans le libellé des *preces* latines, alors même qu'elles s'inspirent de textes litaniques, par suite du principe adopté systématiquement pour leur composition. Un exemple frappant est celui des litanies du Saint Nom de Jésus¹⁷. Elles se trouvaient d'abord dans le *Breviarium Romanum*, où chaque invocation simple était suivie de *miserere nobis*, ou de *libera nos, Jesu*. Elles sont passées dans l'*Office*

15. Il faudrait ajouter, pour être complet, une hymne de Sérapion (4^e dimanche, matin), une autre de S. Ephrem (1^{er} vendredi, matin), et des textes de P. de La Tour du Pin (3^e dimanche, matin, et les dimanches de Carême, soir).

16. Cf. M.C. de BOURMONT, *art. cit.*, LMD 105, surtout pp. 139-149.

17. Connues depuis le 16^e siècle, elles ont été approuvées par Léon XIII en 1886 et placées en appendice du Bréviaire. Les Litanies du Sacré-Cœur ont été approuvées seulement en 1899.

de Taizé, pour le temps de Noël, mais les invocations y sont regroupées. *Liturgia Horarum* adopte le même regroupement mais fait suivre chaque série d'invocations d'une demande, elle-même suivie du répons (26 décembre, soir, et 3 janvier, matin). Ainsi est sauf le schéma habituel, mais c'est au prix d'une déperdition de la prière d'insistance que constituait la litanie. C'est cet aspect que l'office français a voulu retrouver et qu'il a développé (par exemple encore, le vendredi soir de la 1^{re} semaine).

Parfois, on pourrait même faire l'économie de la demande détaillée pour retrouver la pure litanie :

O Christ, Sagesse du Père,
Lumière des nations,
Dispensateur des dons de Dieu,
Médecin des âmes et du corps,
Gloire du Père,
Vie et résurrection des morts. (2^e semaine, mardi soir)

L'allure litanique se retrouve de manière plus habituelle dans le style adopté : reprise régulière d'une expression : « Béni sois-tu... Prends pitié de... Pour ceux qui (...) souviens-toi... Nous te prions pour... Tu nous as donné... Aujourd'hui ton peuple se rassemble... En mémoire de Marie... Par ton baptême... Tu t'es fait homme, ô Christ... Toi, la Parole... ». Ou bien, c'est la récurrence d'un verbe actif à la même place dans chaque intention, qui relance la prière : « Sauve... Rassemble... Souviens-toi... Manifeste... Révèle... » (1^{re} semaine, lundi soir); ou l'entrelacement à l'intérieur des intentions :

Ton Esprit éveillait/formait/parlait/travaille...
Eveille-nous/forme-nous/mets sur nos lèvres/féconde nos efforts... (2^e semaine, mardi matin)

Le jeu de l'entrelacement peut se faire aussi entre les intentions et le refrain :

Loué sois-tu pour...

R/ Loué sois-tu, Seigneur.

On trouvera peut-être certains rapprochements forcés ou artificiels. Mais, plus qu'un jeu de style, il faut voir dans cette recherche l'obéissance à une loi de la prière litanique et une des raisons de son succès.

Le fil conducteur marque si possible une progression, suivant l'économie du salut : « Au matin du monde..., A l'aube du salut..., Au jour de Pentecôte..., Au matin de ce jour... » (2^e semaine, mardi matin.) On peut comparer, de ce point de vue la séquence de l'intercession du commun des Apôtres dans *Liturgia Horarum* et dans l'office en français :

- L.H. : 1) *pro mensa corporis et sanguinis tui,*
 2) *pro mensa verbi tui,*
 3) *pro Ecclesia tua sancta,*
 4) *pro lavacro baptismi et paenitentiae.*

- Office français : 1) *pour ta Sainte Eglise*
 2) *pour la Parole,*
 3) *pour le baptême et la pénitence,*
 4) *pour l'Eucharistie.*

Les dimensions de la prière

L'intercession s'adresse toujours à Dieu. Il vaudrait la peine d'étudier de près la manière dont on s'adresse à lui, les qualificatifs qu'on lui donne, ce qu'on attend de lui.

L'intervention de la Vierge Marie, des anges et des saints n'est demandée qu'indirectement, ce qui est tout à fait traditionnel dans la liturgie :

Que la Vierge bénie intercède pour nous. (Commun de la Vierge Marie);

Que les anges du ciel nous aident à bénir notre Dieu et Père. (29 septembre);

Par les martyrs (...) donne-nous... (commun des martyrs).

Louange et demande sont liées dans les intercessions, mais la louange domine le matin, et la demande le soir. « Demandez et vous recevrez. » Pour être sûr d'obtenir ce qu'on demande,

encore est-il besoin de demander comme il faut. Les demandes rejoignent les grands axes de la prière chrétienne, qui est universelle, catholique, qui regarde tous les aspects de la vie et toutes les catégories d'hommes, de même que la louange jaillit de la contemplation de l'œuvre de création et de l'œuvre de salut dans le Christ. On retrouvera donc dans les intercessions les mêmes orientations que dans la prière universelle à la messe : l'Eglise avec les différentes catégories de fidèles, les pouvoirs publics, ceux qui souffrent de la pauvreté, de maladie ou de douleur morale, les divers besoins du monde, en particulier la paix, intentions auxquelles s'ajoute chaque soir une intercession pour les défunts, dernier vestige de l'office votif des morts (I.G.L.H., nn. 186-187).

Le même thème peut être évoqué de bien des manières qui se complètent. Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, le thème de la justice. Il s'agit tout autant de reconnaître le Christ comme notre justice que de crier vers Dieu pour que vienne son règne de justice. Le Christ *est* la justice : on l'appelle « germe de justice », « justice des condamnés » ; on reconnaît qu'il est venu « instaurer son règne de justice », qu'« il a pris sur lui notre injustice », qu'« il rassasie ceux qui ont faim de justice ». Et en même temps, on en appelle à l'action de Dieu : « Que ta justice emplisse la terre... », « accorde à tous les peuples la justice », et de manière plus concrète, on prie pour que cette justice passe par le cœur des hommes : « accorde aux nations de chercher la justice et de la trouver », « donne à ceux qui préparent l'avenir de bâtir un monde juste et fraternel », « éclaire ceux qui travaillent à la justice », « regarde ceux qui luttent pour la justice (...), pour le respect des personnes et le droit des pauvres », « préserve de la violence... », « soutiens ceux que frappe l'injustice », « prends pitié de ceux qui souffrent pour la justice », « que tes disciples ouvrent les prisons, brisent les chaînes, libèrent les prisonniers », « protège ton Eglise contre toute ségrégation ». Finalement, c'est chacun qui est interpellé : « Tu nous donnes d'être justifiés devant toi », « rends-nous solidaires de la lutte pour la justice et la vérité », « fais-nous travailler pour la justice », « fais de nous des artisans de libération », « donne-nous de combattre toute injustice..., d'abattre les murs qui séparent », « que nous annonçons (à ce monde en croissance) la justice et la paix. »

Ainsi, fréquemment et de diverses manières est rappelée dans la prière la réalité de la justice de Dieu accomplie dans le Christ, mais qu'il appartient aux membres de son Corps de manifester jour après jour autour d'eux « par la puissance de sa croix ».

*

Insérer la prière dans la vie et assumer toute la vie dans la prière, c'est le sens premier des intercessions du matin et du soir, afin « que notre engagement dans le travail comme notre accession au repos se fassent sous le regard de Dieu et prennent un sens qui unisse et notre activité et notre détente à la présence vivante de Dieu en nous par le Christ »¹⁸.

Renouvelées après dix ans d'expérience, les intercessions de l'office sont-elles appelées à connaître le succès durable de tant de prières vocales d'autrefois ? On peut souhaiter qu'elles deviennent familières à un grand nombre de chrétiens, qu'elles leur permettent d'élargir l'horizon de leur propre prière, qu'elles soient pour la prière universelle à la messe un exemple et un appel au renouvellement et à la sobriété, enfin et surtout, qu'elles soient, dans la célébration liturgique communautaire comme dans la prière personnelle, le parallèle de la « prière de Jésus » ou de la « prière du cœur », chère aux anciens, dont la répétition murmurée ou silencieuse permette de demeurer inlassablement en attitude intérieure d'orant en présence de Dieu.

Jean EVENOU

(avec la collaboration de Sœur Isabelle-Marie BRAULT)

18. L. BOUYER. « L'office divin, ferment de la prière personnelle », LMD 64 (1960), 135-142, *loc. cit.*, p. 42.